

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 112 / Décembre 2021

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



« J'ai envie de
transmettre ce que
l'on m'a transmis »

P. 3

Grandir en fratrie

P. 4

sommaire

03 —

C'est mon histoire

« J'ai envie de transmettre ce que l'on m'a transmis »

04 —

Dossier

Grandir en fratrie

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc

12 —

Situation éducative

Parrainage, l'évidence d'une rencontre

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

Comment devenir bénévole ou parrain à la Fondation ACTION ENFANCE ?

édito



PIERRE LECOMTE,
PRÉSIDENT
DE LA FONDATION
ACTION ENFANCE

Parce que chaque enfant est unique

Permettre aux enfants de grandir, frères et sœurs ensemble sous le même toit, est inscrit dans les gènes de la Fondation ACTION ENFANCE.

C'est un élément fondamental de notre accueil de type familial qui repose sur le partage d'une enfance commune, vécue en fratrie, au sein d'une maison qui recrée le mieux possible le quotidien d'une famille, malgré l'absence des parents.

Parfois, pour mieux grandir, pour retrouver sa place, un enfant ou un adolescent doit vivre séparément de ses frères et sœurs dans une maison voisine du Village d'Enfants et d'Adolescents ou dans une structure de semi-autonomie plus adaptée à son âge. Et ce n'est pas parce qu'il est momentanément éloigné de sa fratrie que le lien fraternel ne se renforce pas, bien au contraire.

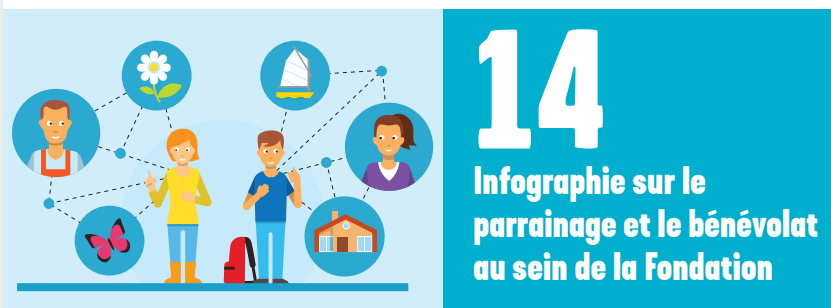
Le dossier de ce magazine vous invite à découvrir différentes situations de fratries où la recherche de l'équilibre est subtile et permanente de la part des éducatrices/teurs familiaux. Parce que chaque enfant est unique et que ses besoins priment, les équipes éducatives ajustent et adaptent l'accueil de chacun afin qu'il y trouve le meilleur épanouissement.

Faire remonter la parole de l'enfant est un objectif de la Protection de l'enfance auquel ACTION ENFANCE participe activement. Lors de son séminaire organisé sur ce thème les 6 et 7 octobre derniers, la Fondation a eu le plaisir d'accueillir le Défenseur des enfants, Éric Delemar, qui a nourri les débats de ses réflexions.

Ce fut également un grand honneur de recevoir un message de soutien de la part de la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, lors de la remise des prix de la 4^e saison d'ACTION ENFANCE fait son cinéma, au Grand Rex à Paris.

Noël apporte sa part de merveilleux aux 54 frères et sœurs girondins accueillis par la Fondation qui viennent d'emménager dans leurs nouvelles maisons de l'Éco-Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons dont les travaux sont à présent terminés.

Merci à tous, amis donateurs, partenaires privés et institutionnels pour votre engagement à nos côtés qui rend possibles nos projets. Je vous souhaite, ainsi qu'à tous les enfants et jeunes gens accueillis à la Fondation, de très belles fêtes de fin d'année. ✕



Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34 / Fax : 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Responsable éditoriale :** Isabelle Guénot.

Rédaction : Isabelle Guénot, Véronique Imbault, Aurélie Jorgowski-Biard, Dominique Ortin-Meaux.

Crédits photos : ACTION ENFANCE, iStock, X. Renauld, N. Leblanc, J. KNAUB, J.-P. Billault /

leConnecté.fr, DR. **Infographie :** Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation :** Lonsdale.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021. **ISSN :** 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Béatrice Kressmann

Treasorier : Alain David

Secrétaire : Bruno Giraud

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Aude Guillemin,
Christel Hennion, Marie-Emmanuelle Hochereau,
Jean-Xavier Lalo, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*

28, rue de Lisbonne

75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance qui lui a renouvelé son agrément en date du 2 juin 2020 : www.donenconfiance.org



« J'ai envie de transmettre ce que l'on m'a transmis »

Son visage ne vous est peut-être pas inconnu si vous suivez l'actualité sportive. Handballeur professionnel depuis l'âge de 19 ans, William Benezit a grandi au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly. Il dit haut et fort la reconnaissance qu'il voue à la Fondation.

William en trois dates

• 2003

— le premier placement dont William se souvient, dans une famille d'accueil à Courtenay.

• 2007

— arrivée au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly, pour son entrée au collège, avec son petit frère et sa petite sœur. Sa grande sœur les rejoindra par la suite.

• 2015

— départ du Village, avec le soutien, pendant un an, d'ACTION⁺.

Entre un entraînement et une séance de récupération, William, qui joue cette année dans le club de Valence (Drôme), se pose quelques instants. À 24 ans, le jeune homme, qui a débuté sa carrière professionnelle au Club Hand de Chartres, n'a rien oublié de ses années au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly. Arrivé à l'âge de 10 ans au Village, il y a vécu jusqu'à sa majorité. « J'en garde un souvenir exceptionnel. Sans le Village d'Enfants, c'est sûr, je n'en serais pas là », dit-il plein de reconnaissance pour les éducateurs qui l'ont accompagné. C'est à Thierry Blondeau⁽¹⁾, son éducateur référent, qu'il rend particulièrement hommage. « C'est quelqu'un de très calme, très réfléchi, toujours positif. J'ai beaucoup appris de cette philosophie qui m'a aidé à garder la tête haute. Je viens de me faire opérer, mais je suis le premier à sourire à l'entraînement. On a vécu trop d'histoires pour se prendre la tête et arrêter de vivre à la première difficulté ! »

UN GUIDE AUPRÈS DE LUI

— Ce sont ses amis qui lui font découvrir le handball. Vivre la même passion, sur le terrain, cela renforce les liens ! Il est vite repéré par l'entraîneur du club d'Amilly.

« Je ne me lasse pas de remercier ACTION ENFANCE pour tout ce qu'elle fait, car, parfois, ce n'est pas simple pour nous. La Fondation fait tout ce qu'elle peut pour que l'on rêve notre avenir. » —

Un an après, il rejoint la section sportive du lycée Marceau de Chartres et intègre le pôle espoir. En parallèle, il prépare un bac professionnel en menuiserie, mais difficile de concilier les stages et les engagements sportifs. Il se réoriente alors vers un bac technologique. La tête sur les épaules, il insiste : « Avoir un cursus scolaire accompli, c'est important parce que l'on sait que le sport peut s'arrêter du jour au lendemain. » Dans ces étapes aussi, son éducateur a joué un rôle décisif : « Thierry est un ancien handballeur. Il comprenait ce que je vivais au pôle, les entraînements intenses, etc. C'était sans doute assez naturel pour lui de me guider ».

UN QUOTIDIEN AU VILLAGE, DES RENCONTRES, DES AMIS

— Au Village, William se sent en confiance. Ici, il n'a jamais le sentiment d'être jugé. « Quand on a accepté le placement, on peut parler librement entre nous de ce qui nous est arrivé. Mais aussi d'autres choses, des cours, du sport, des filles. Cela aide à savoir que l'on peut avoir une vie normale malgré notre parcours. » La grande rencontre au Village, c'est son ami Isaac. « Nous avons grandi ensemble. On était deux familles inséparables. On se voit moins parce que l'on a chacun construit nos vies, mais je sais qu'il est là et inversement. »

Conscient de la fragilité d'une carrière sportive, William réfléchit à l'après. Et ce ne sont pas les idées qui manquent chez ce jeune homme avide d'apprendre. « Voir les kinés qui travaillent avec nous, cela me donne envie de devenir kinésithérapeute. Pour prendre soin des gens, pas uniquement de sportifs d'ailleurs. D'autant que par ma copine, qui fait des études de médecine, je commence à bien appréhender le milieu de la santé. » Mais son but ultime, celui qu'il cherchera à réaliser dès que les conditions seront réunies, c'est devenir famille d'accueil. « Je sens que j'ai envie de transmettre ce que l'on m'a transmis ! »

(1) À présent, chef de service au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly



LE CONTEXTE

❶ Accueillir ensemble des frères et sœurs et favoriser le lien au sein de la fratrie afin d'ancrer l'enfant dans son histoire familiale est un des fondamentaux de la Fondation. C'est aussi un principe affirmé avec l'adoption d'un projet de loi le 7 juillet 2021 interdisant la séparation des fratries lors d'un placement, sauf si leur maintien ensemble est contraire à l'intérêt des enfants. Mais de quelle(s) fratrie(s) parle-t-on ? Chez ACTION ENFANCE, nous savons que si un frère ou une sœur peut être « un ami pour la vie » – comme le dit joliment notre parrain Marc Lièvremont, les relations au sein de la fratrie, en particulier dans le champ de la Protection de l'enfance, sont tout sauf évidentes.

GRANDIR en fratrie

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE ont été conçus pour pouvoir accueillir une fratrie sous un même toit. C'est l'une des spécificités de la Fondation ; travailler le lien fraternel est un vrai savoir-faire des équipes éducatives. Derrière ce principe fondateur, la diversité des situations et des histoires familiales amène à composer, s'adapter, à inventer pour que l'intérêt de chaque enfant, ses besoins et son devenir soient préservés.

COMPRENDRE.

L'accueil de frères et sœurs est le socle du projet de la Fondation depuis sa création : regrouper au sein d'une maison des fratries confiées à la Protection de l'enfance, et de fait, éloignées de leur famille pour préserver leur sécurité. Pour autant, la sociologie de la famille a bien évolué au cours des dernières décennies. Que veut dire être frère et sœur quand on n'a pas le même père ou la même mère ? Lorsque l'on n'a pas vécu ensemble ? Comment les liens de fratrie résistent-ils au handicap ? Faire vivre la fratrie sous le même toit est-il impératif ? D'autres modes peuvent-ils être plus favorables au maintien du lien fraternel ? Si, à la Fondation, chacun est bien convaincu que la fratrie constitue un élément de stabilité dans ces moments de perte de repères que représente le placement, de nouvelles pratiques s'inventent dans les établissements. « La fratrie, c'est notre base de travail, la question centrale de notre mode d'accueil. Mais ce n'est pas une fin en soi, analyse Jamel Senhadji, directeur du Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon. Ce qui prime : répondre aux besoins de chaque enfant, chaque adolescent. Pour cela, la fratrie peut être un merveilleux outil. » Mais on peut être frères et sœurs et avoir des liens affectifs sans vivre les uns avec les autres.



779
enfants accueillis
en fratrie

sur les 934 enfants
de la Fondation

soit **83 %**

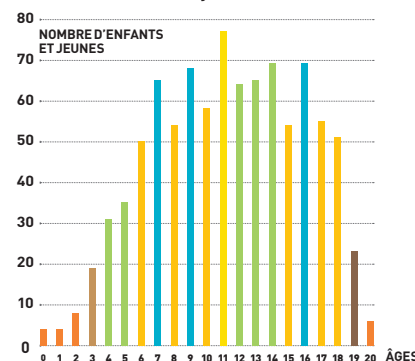


38 % des enfants accueillis
en Village d'Enfants et d'Adolescents
ont passé plus de la moitié de leur vie
en placement

12 % des enfants
sont inscrits dans une structure
d'enseignement spécialisée (MDPH)
ou adaptée

Pyramide des âges

des enfants et jeunes accueillis



Aussi peut-on nouer des liens fraternels sans être de la même famille, parce que l'on partage le même quotidien. Dans ce registre, les exemples sont légion à la Fondation.

Comment grandit-on en Village d'Enfants et d'Adolescents lorsqu'il existe de grandes différences d'âge ?

— Il est de coutume de dire à la Fondation que « les maisons des Villages ne vieillissent pas ». En effet, quand les plus grands partent, ce sont des plus jeunes, voire des tout-petits qui arrivent. Et la maison s'adapte alors à ce rythme enfantin. Contrairement à une famille où tous les enfants grandissent et évoluent ensemble, dans une maison d'ACTION ENFANCE, le phénomène de rajeunissement est permanent, d'autant plus que plusieurs fratries peuvent être accueillies ensemble. Comment la maison peut-elle respecter le rythme de chacun ? Faire vivre sous un même toit des adolescents de 15 ans et des petits qui ne sont pas leurs frères et sœurs est-il pertinent ? Comme toujours en Protection de l'enfance, la réponse n'est pas univoque. Pour respecter à la fois une vie de famille en fratrie et les besoins de chacun, différentes approches peuvent coexister.

Ainsi, la création d'appartements partagés pour les adolescents au sein du Village d'Amboise a-t-elle été envisagée pour faciliter le maintien des liens entre les aînés et les cadets. Une amélioration, déjà sur le plan administratif : « *Le Relais Jeunes Touraine était distant de quelques kilomètres du Village d'Enfants ; mais surtout, il s'agissait de deux établissements différents. Une autorisation était donc néces-*



« Nous protégeons les frères et sœurs en permettant à chacun de penser aussi à soi et, aux plus grands en particulier, de prendre un peu de distance et de se projeter vers l'avenir. L'adolescence est une période très complexe. » —

MICHEL DELALANDE,
DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS
ET D'ADOLESCENTS D'AMBOISE

saire pour que les enfants et les jeunes se rendent d'un établissement à l'autre. Barrière qui est totalement effacée aujourd'hui », relève Michel Delalande, directeur du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise. Sur un plan relationnel d'autre part. « Ici, la fratrie est réellement réunie. Avec ce mode d'organisation, nous avons de multiples possibilités pour que les frères et sœurs puissent se retrouver, discuter, se rendre visite. » Dans un reportage réalisé par France 2⁽¹⁾ au Village d'Amboise, nous voyons Émeline, l'aînée, recevoir ses petites sœurs dans son appartement de semi-autonomie situé au sein du Village et leur préparer des crêpes.



« Maintenir le lien fraternel... un enfant aujourd'hui et un adulte demain. » —

La fratrie, c'est l'ADN du projet de la Fondation, mais cette

notion essentielle s'est complexifiée avec le temps. Maintenir les liens au sein de la fratrie – ces liens dont on espère qu'ils seront à vie – ne doit pas nous empêcher de faire du « sur mesure ». Dans chaque fratrie, certains enfants ont besoin d'une attention particulière, de soins spécifiques en raison de difficultés personnelles, d'un handicap, d'un vécu différent des autres. Les aînés notamment, qui estiment avoir des responsabilités vis-à-vis de leurs petits frères et petites sœurs, ont souvent renoncé à leur rôle d'enfant. C'est notre mission, à la Fondation ACTION ENFANCE, d'individualiser chaque situation pour favoriser l'évolution de chacun tout en permettant de maintenir le lien au sein de la fratrie. Bien souvent, les jeunes gens ne pourront compter sur aucun autre membre de leur famille. Nous voulons qu'ils puissent tisser ce lien fraternel fort, qui leur permettra d'avancer dans leur vie d'adulte.

C'est à nous de les aider à créer d'autres liens solides qui leur serviront toute leur vie. C'est ce que nous visons avec le parrainage et, bien sûr, avec ACTION+.

CLAIRE CARBONARO-MARTIN,
ANCIENNE JUGE DES
ENFANTS, PRÉSIDENTE
DE CHAMBRE À LA COUR
D'APPEL DE PARIS,
ADMINISTRATRICE
ACTION ENFANCE, MEMBRE
DE LA COMMISSION
ÉDUCATIVE
ET SOCIALE



→ Les petites y viennent chercher un câlin, raconter leurs tracas ou leurs joies. « *Cela se fait naturellement, spontanément mais dans le respect des espaces des uns et des autres. Les petits doivent apprendre à respecter l'intimité des grands* », souligne Angélique Navet, chef de service au Village d'Amboise. « *Cela permet de préserver les liens et d'avoir un effet protecteur pour les aînés, qui peuvent prendre la liberté d'être plus indépendants, plus distants du reste de la fratrie, pouvant ainsi penser à eux sans jouer le rôle de parent de substitution. Et surtout, penser à leur avenir* », poursuit Michel Delalande. Pour assurer cette continuité de liens, de nombreux Villages, comme celui d'Amboise, ont intégré des dispositifs de semi-autonomie au sein de leur établissement. Et cela semble très positif. À Monts-sur-Guesnes, la démarche inverse a été lancée (voir encadré). Depuis la création en 2016 de ce Village implanté en milieu rural, les enfants ont grandi. Pour poursuivre leurs études, faire un stage, il devenait essentiel d'installer une structure à Poitiers. Ce qui s'est fait en cette rentrée 2021.

Comment chaque membre de la fratrie peut-il trouver sa place lorsqu'une partie d'entre elle est en situation de handicap ou en grande difficulté ?

— S'il est évidemment compliqué de vivre avec un frère ou une sœur porteur de handicap – en particulier mental ou psychologique – pour des raisons d'acceptation, voire de culpabilité, cette difficulté est décuplée en Protection de l'enfance. Or, la part d'enfants handicapés, ou présentant des troubles importants du développement et/ou du comportement, accueillis dans les Villages est en augmentation régulière. « *Nous avons beaucoup d'enfants qui ont vécu des attachements insécures et qui sont*

vraiment abîmés », explique Christelle Gojo, psychologue au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons. À l'image de cette fratrie de neuf, dans laquelle sept enfants présentent des déficiences multiples liées aux traumatismes vécus dans leur toute petite enfance, voire in utero, plusieurs ayant été placés à la sortie de la maternité. Au sein de cette fratrie touchée par le handicap, Flore, brillante élève de 16 ans. Ce « miracle », elle le doit notamment au fait d'avoir été confiée à sa grand-mère, très aimante et sécurisante, dans sa petite enfance. Cette figure d'attachement a permis de limiter l'impact des traumatismes. Très liée à ses frères et sœurs et aussi très mature, Flore a demandé à poursuivre sa scolarité au lycée en internat. Elle peut ainsi se consacrer à ses études. Afin d'être totalement disponible pour ses frères

et sœurs le week-end, elle s'organise pour faire ses devoirs pendant la semaine. « *C'est son projet. C'est une grande victoire, pour nous tous qui l'accompagnons, qu'elle ait fait ce chemin. Elle a renoncé à la possibilité de retourner un jour chez ses parents et reste très présente auprès de ses frères et sœurs* », poursuit la psychologue.

Autre Village, autres situations. L'ouverture en 2019 du Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon a offert de nouvelles possibilités de regrouper des fratries dans le département d'Indre-et-Loire. Or, deux enfants confiés sur dix ont des déficiences, des troubles du comportement ou une reconnaissance par la MDPH⁽²⁾ : le handicap touche la quasi-totalité des fratries. Les enfants sont le plus souvent accueillis au sein d'une même maison mais il est parfois nécessaire de les séparer, en raison de relations toxiques, difficiles à accompagner au sein de la fratrie. « *Notre premier travail porte sur la compréhension des différences et l'acceptation du handicap par les frères et sœurs, par les parents, et parfois par l'enfant concerné* », explique Jamel Senhadji. Souvent, en effet, le diagnostic ou l'annonce du handicap n'a pas été réalisé avant le placement. « *Séparer les frères et sœurs peut permettre de créer le besoin de relation et de reconstruire progressivement le lien.* » Psychologues et éducateurs du Village organisent alors des ateliers de rencontres de la fratrie. Des temps dédiés



Poitiers pour les adolescents —

GILLES LISSOIR, CHEF DE SERVICE AU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE MONTS-SUR-GUESNES ET FIRMIN OSSOBÉ, ÉDUCATEUR FAMILIAL INTERVENANT À POITIERS

Monts-sur-Guesnes est une commune rurale, ce qui veut dire que pour suivre des études, faire un stage, trouver un apprentissage ou se construire un réseau social, il faut se rendre dans une grande ville. Afin d'offrir aux jeunes accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents la possibilité de préparer leur avenir dans un environnement plus adapté, leur évitant de longues heures de transport quotidien, ACTION ENFANCE a décidé d'acheter un terrain regroupant une maison et des annexes à Poitiers. Des éducatrices/teurs familiaux du Village se sont portés volontaires pour continuer à accompagner ces adolescents à Poitiers. Les plus jeunes de la fratrie, qui vivent toujours au Village, ont la possibilité de rendre visite à leurs aînés, dans la maison principale. L'éloignement géographique (50 km) n'est pas un souci, puisqu'il s'agit du même établissement et les visioconférences peuvent être une bonne alternative. Le lien s'entretient très bien s'il est installé. Mais les relations n'étant pas toujours sereines au sein de la fratrie, nous ne cherchons pas à les entretenir artificiellement. Elles doivent répondre au besoin de chacun. ☘



« Une fois séparés d'avec leurs parents, la fratrie est, le plus souvent, le seul lien qui reste aux enfants.

Nous essayons de faire vivre ce lien une fois par semaine, par quinzaine ou par mois selon la situation. Mais ce ne doit jamais être à marche forcée. Ce n'est pas une obligation de vivre en fratrie. Il n'y a pas de dogme en la matière. » —

JAMEL SENHADJI, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE CHINON

peuvent être proposés pendant les vacances. Le cirque thérapeutique, la médiation animale et toute activité qui place un tiers dans la relation fraternelle sont proposés. Avec un enjeu commun, une activité commune, les liens se tissent différemment entre frères et sœurs. Les visites avec les parents, si elles sont autorisées, sont également organisées de manière à permettre à chaque enfant d'être l'objet unique de l'attention de ses parents. « *Les éducateurs portent un discours très bienveillant sur la place de chacun, afin d'éviter la culpabilisation. Lorsque, comme chez nous, ils arrivent après un long parcours institutionnel, éprouvés par la multiplicité des placements, ils méritent encore plus d'affection, plus de Fondation !* », poursuit Jamel Senhadji. Même volonté d'apporter le meilleur mais autre mode d'organisation dans l'accompagnement : à Bar-le-Duc, une maison est dédiée aux enfants porteurs de handicap, afin de mieux s'adapter à leur rythme (voir encadré).

Lorsque le placement s'inscrit dans la durée, comment aider chacun à prendre sa place et s'épanouir ?

— Grandir ensemble avec ses frères et sœurs permet de vivre moins durement la séparation d'avec ses parents dont on a été éloigné. Ce lien familial est un élément qui leur permet d'éprouver une certaine stabilité et qui les aide, avec le temps, à accepter le placement. Pour autant, dans certaines situations familiales, de grands dysfonc-

tionnements peuvent exister entre frères et sœurs : alliances, conflits, etc. Un travail en équipe pluridisciplinaire est alors mis en place afin de repenser leur accompagnement. Des temps en fratrie (repas, entretiens, sorties, séjours...) sont organisés pour sortir du quotidien et partager des expériences communes. « *La prise en charge d'une fratrie nécessite un réajustement au fil du placement* », souligne Laurence Christine, chef de service au Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé.

L'une des caractéristiques de la Fondation est le nombre élevé de fratries dont les parents ne disposent pas de droits de visite et d'hébergement (DVH). Pas de possibilité d'avoir la visite de leurs parents, ni d'un membre de leur famille, ou d'aller dormir chez l'un d'eux. La proportion est considérable : 30 % des enfants et des jeunes ne passent aucune nuit hors de toute forme de collectivité⁽¹⁾. Ainsi, nombreux sont les enfants qui passent 8, 10 ans ou plus dans les Villages d'ACTION ENFANCE sans expérimenter ce qu'est la vie d'une famille, loin d'un groupe. Sans possibilité de se constituer un capital social, dont on sait combien il est essentiel à l'acquisition de l'autonomie. « *Accueillir des fratries ne veut pas dire la fratrie à tout prix, rappelle Laurence Christine. Les frères et sœurs occupent une place différente dans la dynamique familiale. Nous devons redonner à chacun sa vraie place dans le respect de son individualité et de son âge.* » C'est pourquoi ACTION ENFANCE a pensé au parrainage. Et Laurence Christine de se réjouir pour les neuf enfants du Village, dont pas un seul n'a de droit d'hébergement,

Une maison spécialisée dans l'accueil des adolescents handicapés —

YANNICK BERNIER, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE BAR-LE-DUC, ET AMÉLIE ARNOULD, ÉDUCATRICE FAMILIALE À LA MAISON HAVANE.



Nous accueillons au Village plusieurs fratries au sein desquelles un ou deux membres sont atteints de déficiences mentales. Dans le souci de nous ajuster à leurs besoins spécifiques, nous avons fait le choix de mettre en place, auprès d'eux, une équipe d'éducatrices/teurs familiaux, motivés et bien formés. De façon très pragmatique, nous avons ainsi été amenés à « spécialiser » une maison depuis 2018. Nous avions peur de la stigmatisation, que cela nuise à la communication avec les autres membres de la fratrie ou le reste du Village. Il n'en est rien. Pour ces jeunes, le maintien du lien avec leur fratrie est important. Ils la voient comme une ressource. Nous avons ainsi le cas d'une jeune fille qui fait ses études à Nancy et qui rend visite à ses sœurs, accueillies dans cette maison, à chaque période de vacances scolaires. À la Fondation, nous avons les moyens de faire cela ! Et au sein du Village, dans le quotidien, cela se passe très naturellement. Nous accueillons des relations fraternelles complexes, ce qui nécessite, dans certaines situations, une présence renforcée des équipes éducatives. En réalité, handicap ou pas, c'est toujours la réflexion individualisée, « un projet – un enfant », qui nous anime. ☘

qui ont aujourd'hui la chance d'être accueillis par des familles de parrainage. « *Dans tous ces parrainages, j'ai été très touchée par l'affection que les parrains et marraines, ainsi que leur famille, apportent aux enfants et par l'intensité du lien qui se crée. C'est ce dont ils ont besoin : de la sécurité, de l'attention, des repères. Une famille sur qui compter...* », témoigne-t-elle. ☘

(1) À voir ou à revoir sur actionenfance.org/publications/village-enfants-amboise-13h15-france2/

(2) Maison départementale des personnes handicapées

(3) Source : Enquête Capital social ACTION ENFANCE, nov. 2020

CE QU'IL FAUT RETENIR...

➤ Le placement en fratrie est une chance pour de nombreux enfants qui continuent ainsi de partager une histoire familiale, trouvent les uns auprès des autres sécurité, amour et réconfort. C'est ce que permettent les Villages d'Enfants et d'Adolescents, et les équipes éducatives en connaissent la valeur. Mais quand ces enfants n'ont pas créé de liens en raison de grands écarts d'âge, de modes de placements différents, d'histoires douloureuses qui les ont éloignés les uns des autres, chercher absolument à entretenir les liens, au risque que ce soit de manière artificielle, ne serait pas bénéfique. La primauté doit toujours être accordée aux besoins de l'enfant et à son projet.

SABLONS (33)

Un nouveau Village pour Noël



❖ Tout a été fait, pour que les 54 enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance de la Gironde s'installent, avant les vacances de Noël, dans leurs nouvelles maisons flambant neuves de l'ÉcoVillage d'Enfants et d'Adolescents de Sablons. Les enfants ont pu tout récemment prendre possession de leur chambre, la décorer selon leurs goûts et s'apprêter à passer de belles fêtes de Noël dans un univers tout neuf. Nous leur souhaitons un bel emménagement. ❖



LA BOISSERELLE (77)

Les petits à la mer

❖ Six petits moussaillons, âgés de 5 ou 6 ans, accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boissierelle ont mis le cap sur la Bretagne durant huit jours cet été. Accompagnés de Sarah et Tarik, leurs éducateur/trice familial, ils ont arpenté les côtes sauvages de la presqu'île de Quiberon, se sont baignés dans des criques secrètes et ont exploré le fort de Penthièvre. Cette aventure s'est terminée avec une chasse au trésor et la création d'un journal de bord pour que les petits vacanciers se souviennent de ce beau séjour estival. ❖

Claudia Mansilla, chef de service

La France à vélo...

❖ Le 7 juillet dernier, sept jeunes gens de 13 à 18 ans et trois éducatrices/teurs familiaux du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise se sont lancé le défi de remonter une partie de la Loire à vélo. Objectif : rejoindre la mer. Après s'être préparés pendant plusieurs mois, les jeunes cyclistes des trois services (Village d'Enfants et d'Adolescents, semi-autonomie et service d'accueil renforcé) se sont élancés quatre jours durant sur un parcours de 220 km les menant jusqu'aux plages de Saint-Brévin-les-Pins. Un beau projet alliant performance sportive et esprit d'équipe. ❖

Maëlys, Mattéo, Tatiana, Paul, Maël, Joullian, Ilyes, jeunes cyclistes - Joana Da Silva Rodrigues, Frédéric Boitel, Cécile Buffet, éducatrices/teur familial, cyclistes aguerris.

❖ Le 13 juillet dernier, au petit matin, sept adolescents âgés de 10 à 15 ans et deux éducatrices familiales du Village de La Boissierelle ont pris le départ d'un grand tour de Seine-et-Marne à bicyclette. L'objectif de cet exploit sportif consiste à sensibiliser les adolescents à leur environnement sur les routes de leur département, en leur faisant vivre une expérience unique où l'entraide et la solidarité sont les meilleures alliées de l'effort personnel. En dix jours, les 240 kilomètres ont été vaillamment parcourus. Les sportifs sont revenus, fiers de leur exploit, et des péripéties plein la tête. ❖

Leila, Sohrat, Amélie, Sherazade, Gabriel, Loïc et Alexandre, le valeureux peloton, Laurie Defossez et Françoise Marchesan, éducatrices familiales, coaches enthousiastes.

AMBOISE (37)



LA BOISSERELLE (77)



Le goût de l'aventure



Durant l'été 2021, vingt équipes des Scouts et Guides de France sont venues animer des activités, des sorties et des veillées dans treize Villages d'Enfants et d'Adolescents. Des enfants se sont montrés intéressés pour rejoindre leur troupe locale. Mille mercis aux jeunes Scouts et Guides bénévoles.



Des visuels solidaires



ou en packs, à sept associations dont ACTION ENFANCE. La somme ainsi réunie contribue à offrir une semaine de vacances aux enfants accueillis à la Fondation.

Première banque d'images française équitable et solidaire, Pic&Pick reverse 5 % sur les ventes de photos, achetées à l'unité

Trophée de l'Enfance



Pour la 29^e année consécutive, le Trophée de l'Enfance organisé au profit d'ACTION ENFANCE, a réuni, fin août, plus de 160 participants sur le parcours du Dinard Golf Club. Un grand merci à notre ambassadeur, Louis-Philippe Kühne et à ses amis golfeurs qui ont reversé 5 500 euros à la Fondation.

SOISSONS (02)



Trek au Maroc

► Du 26 au 31 octobre 2021, un groupe de trois jeunes garçons, âgés de 13 à 17 ans, accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons et de six jeunes majeurs âgés de 18 à 27 ans, accompagnés par le dispositif ACTION+ de la Fondation, s'est élancé sur les routes désertiques du Maroc, en quête de dépassement de soi et de plénitude.



À leur tête, Matthieu Camison, sportif et ami de la Fondation, Élise Julien, éducatrice familiale, et William Roussel, éducateur et référent ACTION+. Cette aventure ambitieuse s'inscrit dans le cadre de « La Race Désert Marathon », épreuve sportive encadrée par une équipe de professionnels. Trois jours, trois étapes, 24 à 46 km par jour, en courant ou en marchant, avec sac à dos et sous une chaleur de plus de 40 °C, sur des terrains sablonneux et caillouteux, à travers djebels, dunes et lac asséché... Le bénéfice de cette expérience dans les grandes étendues qu'offre le désert du Maroc à la contemplation a été la richesse des relations au sein du groupe, la bienveillance des jeunes majeurs envers les adolescents et les rencontres avec ses habitants. Point de départ de la course, Erfoud. Les dunes de Merzouga y offrent un magnifique spectacle au lever et au coucher du soleil. Un exploit pour ces jeunes gens qui ont su lutter et ne jamais abandonner. Ils nous ont prouvé que celui qui s'en donne les moyens atteint son but. ☺



Reportage dans Sept à huit



► Dimanche 3 octobre, le Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc était au cœur de l'émission « Sept à huit Life » sur TF1, présentée par Harry Roselmack. Réalisé par Antoine Bonnetier, le reportage de 45 minutes illustre la vie quotidienne des enfants et adolescents accompagnés par leurs éducateurs familiaux, dans notre Village de la Meuse. L'occasion de comprendre l'enjeu du lien avec leur entourage familial mais aussi avec leur environnement extérieur... car il faut tout un village pour élever un enfant. ☺



L'été de toutes les activités



► Tout au long du mois de juillet, les événements se sont enchaînés au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc. Fête du Village le 7 juillet, avec spectacle de la troupe du Cirque Gones, séances de cinéma en plein-air sous le préau après un pique-nique et un barbecue géant les 17 et 18 juillet, organisation d'un tiercé dans le cadre du projet environnement « Embellissement de mon Village » et, enfin, promenade à poney le dimanche 25 juillet avec le centre équestre Val Hip'Saulx. Un mois riche en souvenirs pour tous les enfants du Village. ☺

Alexia Zanfonato, secrétaire de direction

BALLANCOURT (91)

Course Octobre Rose

► Dimanche 10 octobre, les enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt/Les Vignes ont participé à la course Octobre Rose, organisée à Mennecy pour contribuer à la lutte contre le cancer du sein. Ils étaient tous fiers de porter leur T-shirt rose où l'on pouvait lire « Prenez soin de vos seins ». Cela fait maintenant trois fois que le Village participe à cet événement, pour certains en marchant, pour d'autres en courant. ☺

Justine Girault, éducatrice familiale



Des éditeurs en visite à Bar-le-Duc

À la recherche d'un engagement durable dans le domaine de l'éducation, Accès Éditions a souhaité contribuer financièrement au soutien scolaire des enfants et adolescents du Village de Bar-le-Duc.

Le 7 juillet dernier, les professionnels de l'édition ont rendu visite aux enfants et aux équipes éducatives... avec de nombreux livres sous les bras. Un engagement réfléchi que l'éditeur souhaite installer dans la durée.



Une fondation engagée

La fondation Smurfit Kappa, leader européen de l'emballage carton, a poursuivi en 2021 son engagement exceptionnel auprès d'ACTION ENFANCE en participant à la construction de l'ÉcoVillage d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, en Gironde, à hauteur de 100 000 euros.



1991 - 2021



Il y a 30 ans...



❶ Le 20 mars 1991, à l'âge de 76 ans, Suzanne Masson, fondatrice de la Fondation ACTION ENFANCE, s'éteignait après avoir présidé un conseil d'administration. Dotée d'un tempérament de feu au service d'un idéal, Suzanne Masson se sera activement dévouée à son œuvre jusqu'à la fin de sa vie. Trois décennies plus tard, fidèle à sa fondatrice, ACTION ENFANCE est dans une dynamique d'ouverture de nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents pour accueillir toujours plus de frères et sœurs en danger. ❧

ÉDITION 2021



Remise des prix au Grand Rex



❶ Événement très attendu par les 200 enfants participants et leurs éducateurs référents, le 20 septembre dernier, une soirée de remise de prix, organisée au Grand Rex à Paris, clôturait la saison 4 du projet « ACTION ENFANCE fait son cinéma », en présence de nombreuses personnalités venues soutenir cette initiative.

Cette année, la remise des prix s'est déroulée en partenariat avec le ministère de la Culture qui s'est associé à l'événement sous la forme d'une intervention vidéo de Roselyne Bachelot.

Le jury était présidé par Dominique Farrugia autour de Laurie Cholewa, Fred Testot, Agustin Galiana, Vanessa Guide, Guillaume Labbé, Natoo et Nathalie Toulza Madar.

16 courts-métrages réalisés et interprétés par les enfants et jeunes, sous la direction des étudiants d'écoles de cinéma, ont été projetés. La participation de « guest-

stars » et de Marc Lièvremont, parrain de la Fondation, soutenait cette initiative riche sur le plan éducatif.

Après le visionnage, le jury a délibéré puis remis aux lauréats les trois prix suivants :

❶ **Prix du Jury** : « Packatack », réalisé par le Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons et les étudiants de l'EICAR.

❷ **Prix Coup de Cœur** : « La métaphore du papillon », réalisé par le Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes et les étudiants de l'ESRA.

❸ **Prix du Public** : « Un nouveau départ », réalisé par le Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boissierelle et les étudiants de l'EICAR.

Un grand bravo à tous, ainsi qu'aux étudiants pour ces 16 courts-métrages !

Pour voir ou revoir les courts-métrages : www.aefaitsoncinema.org

VILLABÉ (91)

Chantier solidaire



❶ Cet été, pendant deux semaines, dix adolescents âgés de 10 à 17 ans, accompagnés de trois éducateurs familiaux du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé, ont participé à un chantier solidaire en Auvergne. Organisé par Vir'Volt, la délégation de Solidarités Jeunes en Île-de-France, ce chantier a initié les jeunes gens à divers ateliers : jardinage, construction de mobilier de jardin en matériel de récupération, reconstruction d'un bassin... Ils ont, par ailleurs, profité de plusieurs activités telles qu'une balade en canoë, la visite de Vichy, une sortie à la piscine. Ce séjour leur a permis aussi de créer des liens d'amitiés avec de nombreux jeunes venus de toute l'Europe (Allemagne, Angleterre, Italie). ❧

Audrey Dorcé, éducatrice familiale

Villabé fête son jubilé



❶ À l'occasion des 50 ans du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé, les équipes ont organisé une grande fête le 6 juillet dernier. Chaque enfant a pu convier, au choix, un parent, un ami ou un parrain. De nombreux invités

et partenaires se sont déplacés : d'anciens jeunes accueillis au Village, la mairie de Villabé, les professeurs de soutien scolaire d'Acadomia, les professionnels de santé, les référents de l'Aide sociale à l'enfance mais aussi les habitants de Villabé. La mairie de Villabé a offert un bel olivier âgé de 50 ans, symbole de racines et de longévité. Une capsule temporelle était à disposition des invités pour y glisser un vœu. Elle sera enterrée au Village et réouverte... dans 10 ans. ❧



Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc



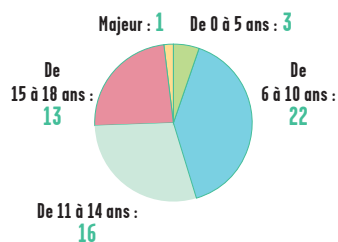
Ouverture
2009

11 fratries

55 enfants accueillis
(33 garçons, 22 filles)

Village d'Enfants et d'Adolescents

Âge des enfants et jeunes accueillis



Temps de présence moyen des enfants

6 ans

Réussites 2021

- Mise en place d'une bibliothèque avec des partenaires de la région
- Projet cuisine avec des intervenants extérieurs pour bien se nourrir et mieux utiliser les restes
- Apprentissage de la langue des signes française par quelques enfants
- Plantation d'une haie de 100 m de long pour le développement de la biodiversité
- Création d'un dispositif de placement éducatif à domicile (Dipade) au bénéfice d'une soixantaine d'enfants
- Médiation animale

Projets

- Renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie par la création d'un studio
- Accentuer la formation des éducateurs, notamment autour de la sexualité des enfants et des adolescents



3 questions à



MARIE-CHRISTINE TONNER,
Vice-présidente Enfance Famille
du Conseil départemental de la Meuse

« Le Village de Bar-le-Duc est une vraie ressource pour l'accueil des fratries »

Quels sont les besoins du Département de la Meuse en matière de Protection de l'enfance ? Quelles sont ses priorités ?

— M-C. T. : Le Département de la Meuse voit augmenter les besoins de protection des enfants de façon continue depuis plusieurs années. Nous avons mis en place des dispositifs préventifs, comme des mesures renforcées à domicile grâce à un plateau technique pluridisciplinaire qui vient renforcer l'action des référents AED (actions éducatives à domicile) et AEMO (actions éducatives en milieu ouvert). Deux services de placement à domicile ont été lancés en 2020, l'objectif étant d'éviter les séparations lorsque les facteurs de danger peuvent être travaillés depuis le domicile des familles. Nous sommes aussi en train de réorienter les prestations du centre parental, en proposant du suivi intensif au domicile en parallèle ou en relais de l'hébergement. Notre objectif est vraiment de pouvoir diversifier les dispositifs, et notamment sur le volet 0 - 6 ans en prévention, pour assurer une finesse dans la réponse individualisée à chaque famille.

Quelle est la nature de vos liens avec le Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc ?

— M-C. T. : Le Village d'Enfants et d'Adolescents est un acteur important de l'accueil des enfants confiés en Meuse, et un vrai partenaire du Département dans la construction du dispositif de protection. Le Village a mis en place un service DIPADE (placement à domicile) de 18 places, qui a ouvert en septembre 2020. Ce dispositif est en train de faire évoluer les pratiques autour du soutien à la parentalité, d'apporter une autre approche des relations avec les parents qui, eux-mêmes, ont pu avoir une autre perception des établissements d'accueil. C'est donc positif à tous points de vue. Au-delà de cette expérimentation, le Village est le seul établissement meusien à permettre l'accueil de fratries de façon pensée et construite, ce qui est une vraie ressource. Les équipes constatent la qualité de l'accompagnement qui est offert au Village, dans un esprit familial, et dans le respect du projet de vie de chaque enfant. C'est un modèle d'accueil qu'il faudrait dupliquer !

Quelles sont les perspectives de développement envisagées pour les années à venir ?

— M-C. T. : Plutôt que des nouveaux dispositifs, nous sommes sur une consolidation des projets déjà lancés qui sont soutenus notamment par le plan de prévention et protection de l'enfance d'Adrien Taquet. ☺

Parrainage, l'évidence d'une rencontre



Le parrainage est un véritable enjeu à la Fondation ACTION ENFANCE. Pour des enfants et des jeunes placés sur le long terme, sans perspective de retour chez leurs parents, il représente l'opportunité de sortir de la sphère collective et de (re)découvrir le quotidien d'une famille. Cathy et sa marraine, Corinne, nous racontent leur incroyable rencontre.

Cathy a 17 ans. En terminale ST2S⁽¹⁾, elle quittera l'an prochain le Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson, où elle vit depuis l'âge 9 ans. Mais pour aller où ? Et pour faire quoi ?

C'est parce qu'elle a partagé ses inquiétudes auprès de Corinne Massin, directrice du Mécénat et déléguée générale du Fonds de dotation au Mécénat Servier, venue tourner une vidéo institutionnelle dans son Village, que Cathy a éveillé l'intérêt de Corinne. Celle-ci a été immédiatement impressionnée par cette jeune fille très posée, très bonne élève. « *Je lui ai demandé si elle pensait retourner chez sa maman à sa sortie du Village. À sa réponse négative, j'ai compris qu'elle n'était pas tirée d'affaire, contrairement à ce que son assurance pouvait laisser penser. J'ai immédiatement eu l'intention de lui proposer un parrainage.* » Pour Cathy, cela a tout de suite accroché. « *Avec Corinne, je me suis sentie en confiance. Je lui ai parlé ouvertement, sans avoir peur de me livrer. Il s'est passé quelque chose entre nous.* » Thierry Charbit, directeur du Village de Cesson, se réjouit de cette chance pour la jeune fille. « *Il s'est produit une vraie rencontre, instantanément et tout naturellement. C'est assez extraordinaire.* »

VIVRE LE QUOTIDIEN D'UNE FAMILLE

— Les démarches ont été engagées rapidement et accomplies dans les règles. La convention de parrainage a été signée entre toutes les parties prenantes : Corinne, Cathy, sa mère, l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et la Fondation ACTION ENFANCE. Une demande de parrainage particulièrement bien accueillie par l'ASE

qui a accordé une totale liberté dans l'organisation des visites. En juillet, Corinne a invité Cathy à passer quelques jours chez elle. « *J'ai fait la connaissance de son mari et de deux de ses enfants, découvert sa maison... et son chien. J'adore les chiens. On a fait énormément d'activités ensemble. Joué au bowling, dîné au restaurant, fait des jeux de société. Les petites choses de la vie ! C'est cool, quand même, une vraie vie de famille. C'est chaleureux* », s'émerveille Cathy. Afin de lui offrir une première approche du monde professionnel, Corinne avait organisé un « stage découverte » dans différents services de son entreprise : de la cuisine du Chef au directeur de la RSE⁽²⁾ en passant par le service communication, le programme était varié. « *J'ai découvert énormément de choses. C'était vraiment très intéressant* », dit-elle.

LE DÉBUT D'UNE BELLE AVENTURE

— Depuis, filleule et marraine échangent régulièrement des messages, des photos. Corinne s'intéresse à la scolarité de Cathy, qui n'a pas hésité à solliciter son aide sur une matière dans laquelle elle rencontrait un peu plus de difficultés. En octobre, Cathy a passé un nouveau week-end dans sa famille de parrainage. Les liens se renforcent. La mère de la jeune femme, après une période de réticence, accepte cette chance qui est donnée à sa fille. Demain, Cathy aura quelqu'un sur qui compter. Et elle compte déjà pour toute la famille de Corinne. ●

« Cette expérience me conforte dans l'idée de concrétiser des parrainages. La rencontre entre l'enfant et son futur parrain, sa future marraine est un élément extrêmement important.

Dans les coulisses du tournage, elles se sont parlé, simplement, sans arrière-pensée. Et la magie de la rencontre a opéré ! »

—
THIERRY CHARBIT,
DIRECTEUR DU VILLAGE
D'ENFANTS ET
D'ADOLESCENTS DE CESSON

(1) ST2S : Science et technologies de la santé et du social

(2) RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

ENVIE DE TRANSMETTRE



VOS QUESTIONS RELATIVES AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

— Vous êtes nombreux à me poser des questions concernant les legs, donations et assurances-vie. Je me fais un plaisir de répondre à chacune. N'hésitez pas à me contacter.
Véronique Imbault

« Je n'ai pas d'héritier et dispose d'une petite retraite, mais je souhaite vous laisser mes biens en héritage sur mon testament. Existe-t-il un montant minimum de legs ? » Jeanine B. (55)

❖ Votre intention nous touche et nous vous en remercions vivement. Il n'existe pas de montant minimum de legs au profit de la Fondation ACTION ENFANCE car chaque geste compte, quel que soit son montant. 100 % de votre générosité sera reversé à notre mission au profit des enfants et jeunes accueillis.

« J'ai rédigé mon testament sous votre ancien nom Fondation MVE – Mouvement pour les Villages d'Enfants. Faut-il que je l'actualise à votre nouveau nom, Fondation ACTION ENFANCE ? » Claude G. (37)

❖ Nous vous remercions pour la fidélité de votre intention. Pour plus de clarté, il est préférable de préciser que nous avons changé de nom pour Fondation ACTION ENFANCE en pièce annexe (codicille) auprès de votre notaire, ou de le joindre à votre testament si ce dernier est conservé chez vous. Toutefois, rassurez-vous, les statuts de notre Fondation, reconnue d'utilité publique, contiennent notre ancienne dénomination et nous pouvons appréhender tout testament rédigé depuis 1958, date de la création de notre Fondation. ❖

un conseil

sur les donations, les legs et les assurances-vie ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

- ❖ Par courrier : ACTION ENFANCE – Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- ❖ Par téléphone : 01 53 89 12 44
- ❖ Par e-mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

VÉRONIQUE IMBAULT

DIPLÔMÉE NOTAIRE – RESPONSABLE
DES RELATIONS TESTATEURS ET LIBÉRALITÉS –
DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE



AURÉLIE JORGOWSKI-BIARD
RESPONSABLE DES RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS



Chers amis,

2021 s'achève, et nous espérons tous voir s'éloigner rapidement la période difficile que nous avons traversée. Elle a parfois été bien lourde à vivre pour les enfants que nous accueillons. En ces circonstances, plus que jamais, votre aide est essentielle pour démultiplier l'action de la Fondation. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur des bienfaiteurs aussi fidèles que vous, et vous remercions chaleureusement pour votre soutien.

Grâce à vous et à vos dons, nous pouvons, chers amis, mettre en place des projets éducatifs ambitieux comme le Prix littéraire de la Fondation ou ACTION ENFANCE fait son cinéma. Avec ce festival de courts-métrages, dont la remise des prix a eu lieu en septembre (voir page 10), nous voyons les enfants s'épanouir au fil des mois, s'ouvrir aux autres, faire des rencontres en dehors de leur cercle habituel.

Il s'agit aussi, au quotidien, de toutes les activités qui peuvent être proposées aux enfants et adolescents, à titre individuel, et qui les font se sentir un peu plus comme les autres jeunes de leur âge. Ils peuvent ainsi bénéficier de soins adaptés à leur situation et participer à différentes activités de leur choix qui les éveillent et les font grandir. Elles leur sont proposées de manière personnalisée, en fonction de leurs souhaits et de leurs besoins.

Cette question de projet personnel pour chaque enfant est fondamentale, comme vous avez pu le lire dans notre dossier. Elle l'est d'autant plus en cette période de Noël. Faire que chacun se sente unique, entouré de l'attention bienveillante d'éducatrices/teurs familiaux, est plus important que jamais.

Nous vous remercions encore de votre aide, si précieuse pour eux, et nous vous souhaitons chaleureusement de passer d'agréables moments avec vos proches lors de ces fêtes de fin d'année. ❖

❖ Retrouvez votre espace donateur sur <https://www.actionenfance.org/espace-donateur/>

Comment devenir bénévole ou parrain à la Fondation ACTION ENFANCE ?

ACTION ENFANCE compte sur le professionnalisme de près de 850 salariés pour accompagner le quotidien d'un millier d'enfants et de jeunes dans ses Villages d'Enfants et d'Adolescents. Afin de leur offrir de nouveaux liens et de nouvelles perspectives, la Fondation développe le bénévolat et le parrainage, ouvert à tous. Comment s'engager dans cette voie ? Explications.

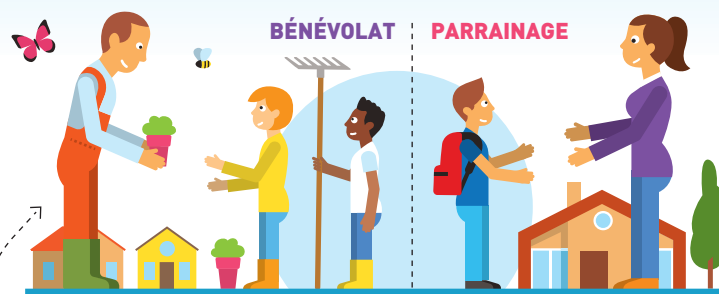


Pourquoi ACTION ENFANCE développe le bénévolat et le parrainage ?

Près d'un enfant sur deux n'aura qu'une personne, voire personne sur qui compter à sa sortie de placement, en dehors du Village d'Enfants et d'Adolescents. Par ailleurs, 30 % d'entre eux ne dorment jamais en dehors de leur établissement⁽¹⁾.

• **ACTION ENFANCE estime capital** de donner aux enfants et aux jeunes des possibilités de sortir de l'univers collectif dans lequel ils vivent. Ils peuvent ainsi se tisser un réseau relationnel fiable et durable leur offrant de nouveaux ports d'attache. ☘

(1) Enquête Capital social ACTION ENFANCE, nov. 2020



Une histoire de cœur et d'engagement

Bénévolat et parrainage répondent à ces principes :

- la recherche d'une relation transgénérationnelle privilégiée
- fondée sur des valeurs d'échanges, d'enrichissement mutuel et de confiance
- volontaire et gracieuse
- un choix, tant pour l'enfant que pour le bénévole et le parrain.

BÉNÉVOLAT : le partage d'expériences ressourçantes pour chacun, dans le Village ou à l'extérieur, en petits groupes et en présence d'un éducateur.

PARRAINAGE : la réciprocité d'une relation de qualité, appelée à s'inscrire dans le temps, d'un enfant avec son parrain, sa marraine ou sa famille de parrainage, le temps de week-ends réguliers ou de vacances. Le parrainage est toujours proposé dans l'intérêt de l'enfant ; c'est lui qui décide de se lancer dans cette relation. ☘

LE BÉNÉVOLAT ET LE PARRAINAGE

LE BÉNÉVOLAT

40

Une quarantaine de bénévoles interviennent régulièrement dans les Villages d'ACTION ENFANCE

15

Une quinzaine d'équipes de Scouts et Guides de France animent régulièrement des activités dans les Villages durant les vacances

LE PARRAINAGE

200

C'est le nombre d'enfants qui ne dorment jamais chez leurs parents ni en dehors d'un contexte collectif. Un parrainage pourrait leur être proposé.

30

Une trentaine d'enfants bénéficient d'un parrainage à la Fondation ACTION ENFANCE



Trois bonnes raisons pour...

DEVENIR BÉNÉVOLE

1. Partager et transmettre ses passions et compétences
2. Vivre et faire vivre aux enfants des expériences riches
3. Tisser des liens réguliers de qualité

DEVENIR PARRAIN / MARRAINE

1. Tenir un rôle relationnel fondateur pour un enfant
2. Offrir et recevoir les bienfaits d'un lien de parrainage
3. Ouvrir sa porte et accueillir une relation riche de sens.



Vous souhaitez devenir bénévole ou parrain / marraine à la Fondation ACTION ENFANCE, contactez le 01 53 89 12 34

Parrainage, mode d'emploi

1. Une personne ou une famille fait acte de candidature pour devenir parrain / marraine / famille de parrainage.
2. Des rencontres sont organisées entre le parrain / la marraine, le directeur et le psychologue du Village. Le parrain explique sa situation personnelle, sa motivation et ses projets. Un extrait de casier judiciaire est demandé. Un profil d'enfant est proposé en adéquation avec les possibilités du parrain.
3. Une convention de parrainage est signée entre le parrain / la marraine, l'enfant, ses parents, l'ASE⁽²⁾ et le directeur du Village.
4. La rencontre entre l'enfant et son parrain / sa marraine a lieu au Village, autour d'une activité commune, en présence d'un éducateur.
5. Une activité partagée entre l'enfant et son parrain / sa marraine est organisée en dehors du Village, en présence d'un éducateur.
6. L'enfant passe un moment chez son parrain / sa marraine en compagnie d'un éducateur. Le parrainage peut commencer.

Pour des raisons pratiques, il est recommandé de choisir un Village d'Enfants et d'Adolescents proche de son domicile.

Une équipe à l'écoute : Tout au long du parrainage, le directeur et le psychologue restent à l'écoute de l'enfant et du parrain afin que l'expérience se passe au mieux.

(2) Aide sociale à l'enfance

ACCORD PARENTAL

- La démarche de parrainage se fait avec l'accord des parents de l'enfant.
- Concernant le bénévolat, si un enfant assiste de manière régulière à des ateliers animés par un bénévole, au Village ou à l'extérieur, les parents en sont informés.



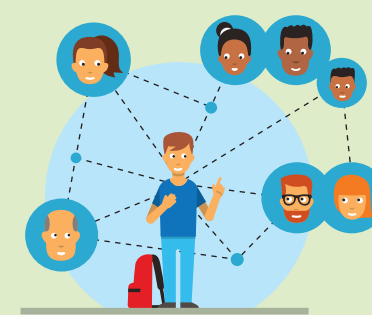
SUR LE TEMPS DE PARRAINAGE, QUI EST RESPONSABLE ?

En signant le contrat de parrainage, l'ASE⁽²⁾ confie l'enfant à un tiers de confiance - le parrain / la marraine - qui agit en adulte responsable, comme avec tout autre mineur qui lui serait confié. Néanmoins, les détenteurs de l'autorité parentale restent les mêmes durant toute la durée de son placement.



OUVERT À TOUS

Le but du parrainage est de créer un lien affectif et durable avec l'enfant. Seule compte la motivation à offrir une relation de qualité, appelée à s'inscrire dans la durée. Il n'est pas nécessaire d'être en couple, en famille ou d'avoir un certain revenu.



OÙ DEVENIR BÉNÉVOLE OU PARRAIN ?

Les 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents sont ouverts au parrainage et au bénévolat.

- Pour connaître l'emplacement du Village d'Enfants et d'Adolescents le plus proche de chez vous, rdv sur :

www.actionenfance.org





Alice ne fêtera pas Noël chez elle...

Mais elle pourra compter

sur son frère.

Pour la plupart d'entre nous, les fêtes de fin d'année sont des moments de joie et de retrouvailles en famille. Pour Alice, qui ne verra pas ses parents pendant les fêtes, cela pourrait être synonyme de solitude et de tristesse. C'est pourquoi, fêter Noël avec son frère, est si important.

60% des enfants accueillis au sein de nos Villages ne pourront pas rentrer dans leur famille pour Noël car ils n'y seraient pas en sécurité ! Alors en cette fin d'année, le projet de la Fondation de réunir les fratries prend encore plus de sens : elle permet aux enfants de partager ce moment tant attendu avec des membres de leur famille.

Votre engagement à nos côtés est précieux pour que nous puissions leur offrir un moment joyeux malgré tout. Décorer le sapin, penser aux petits cadeaux à offrir et à recevoir, préparer un bon repas de fête, mais aussi organiser quelques sorties et participer à des activités à l'extérieur du Village... Ces petites choses, ces réjouissances, ces rires qui font les délices des fêtes de fin d'année égaieront leur quotidien. Cela leur est accessible grâce à vos dons qui permettent de se rapprocher un peu plus encore de l'ambiance d'une fête de famille. Ils se fabriqueront ainsi de merveilleux souvenirs au cœur d'une fratrie réunie.

**Faites un don avant
le 31 décembre
2021 pour
bénéficier d'une
réduction fiscale !**

Vous pouvez faire
ce don en ligne sur
www.actionenfance.org
par chèque à l'ordre
d'ACTION ENFANCE,
ou contacter notre
Service Donateurs
au 01 53 89 12 34.